

RECIT ET ANALYSE DES PRATIQUES JOURNALISTIQUES

La pomme, le poisson et le pêcheur

Benoît Grevisse¹

Les pratiques journalistiques seraient-elles le cauchemar des puristes de la narratologie ? Au-delà du clin d'œil, la question de l'affrontement du récit et de l'analyse du journalisme recèle d'infinies richesses dont la moindre n'est pas d'échapper à l'achronie. C'est sans doute là un des grands intérêts du modèle de la triple mimésis décrite par Ricœur² : la constante dialectique entre ces pôles –peut-être trop rapidement transposés en instances de production médiatiques, en produits et en consommateurs des médias– oblige l'analyste à ne plus s'emparer d'une de ces instances comme d'un objet auto-

¹ Chercheur FNRS à l'Observatoire du Récit Médiatique de l'Université catholique de Louvain.

² Comme d'autres auteurs de cette livraison de *Recherches en Communication* défendant la narratologie médiatique, notre référence aux travaux de Paul Ricœur se fonde essentiellement dans sa trilogie désormais classique : P. RICŒUR, *Temps et récit*, Paris, Éd. du Seuil, coll. L'ordre philosophique, t. 1, 1983, t. 2, *La configuration du temps dans le récit de fiction*, 1984, t. 3, *Le temps raconté*, 1985.

nome, mais à l'appréhender dans une dynamique interdépendante. De même, pour se convaincre de la pertinence du déplacement de la narratologie en terres journalistiques, on pourrait de manière très anecdotique se complaire à relever dans l'abondante littérature pédagogique, destinée aux apprentis journalistes, les innombrables recommandations attirant l'attention du tâcheron de l'information sur les vertueuses propriétés du récit. Au rayon des stéréotypes, l'injonction narratologique, aura tôt fait de rejoindre son demi-frère : "Du vécu, coco. Du vécu !".

On fera grâce au lecteur d'un inventaire bibliographique auto-justificatif ou goguenard de ces traces abâtardies du "récit", disséminées en apprentissage de l'écriture journalistique. Par contre, il nous semble pertinent de saisir le renversement critique qu'a suscité l'assimilation de cette technique à la panacée de la lutte contre l'impérialisme télévisuel. Ici aussi, on pourrait accumuler les citations... Un texte récent de Roland Cayrol nous semble pouvoir servir d'emblème à ce juste procès des excès de narration : "Même chose dans la presse écrite : il faut «raconter une histoire», le style narratif de la fiction a envahi d'abord les pages de faits divers, avant de faire son miel des rubriques «sérieuses». Tout cela est fait dans un but louable : toucher le public, ou l'image qu'on en a. (...) Or jointe à la contrainte structurelle (...) d'aller au-devant des goûts majoritaires (supposés ou mesurés) du public, cette contrainte stylistique va en général dans le même sens : l'élimination de l'abstrait, du complexe, du minoritaire, du tabou..."¹.

Du point de vue de la définition stricte du récit, on pourrait, à la lecture de cet extrait, gloser à perte de vue sur la classification "abusive" d'usages journalistiques sous la bannière étroite de la narration. On pourrait s'appesantir avec délices sur les approximations hâtives qui hantent le recours indifférencié à l'histoire, au récit et à la narration... Mais, en définitive, qu'importent ces précautions linguistiques, capitales pour ce champ fondateur, mais tellement anodines à l'échelle de l'analyse sociale ? Serait-il plus judicieux de refuser aux sciences sociales le recours à l'usage macroscopique du récit, pour raison de laxisme définitionnel volontaire, que de dénier à

¹ R. CAYROL, *Médias et démocratie : la dérive*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 84-85.

la narratologie classique toute prétention à la validité opérationnelle, sous prétexte d'errances fondatrices¹ ?

Il est probablement plus fécond d'affronter les difficultés que rencontre la définition narratologie classique et restrictive lorsqu'elle s'aventure en terres réelles, alors qu'elle s'est forgée dans un cocon fictionnel². Une telle approche permet de dépasser cette superbe ignorance réciproque d'une discipline et d'un champ d'application. Que le linguiste se soucie du réel médiatique, de ses conditions de production et de sa circulation dans la société, comme un poisson d'une pomme est un choix paradigmatique légitime. Que le professionnel ou le pédagogue de l'information prenne des libertés avec l'acception définitionnelle du "récit" est une licence pratique convenue. Que l'analyste des médias s'autorise des méconnaissances de la genèse de l'outil narratologique serait une faute. Mais que la pomme et le poisson fassent oublier le pêcheur serait, sans doute aucun, un manquement à la responsabilité sociale de l'analyse contemporaine des médias. Ce qui importe, face à ces enjeux, face à l'accélération de leur importance et de leur capacité de mutation, notamment dans le champ réduit de l'information, c'est de donner à l'analyse scientifique les outils et les moyens d'un regard autonome³. Le récit et son importation en critique médiatique ne sont certainement pas le modèle totalitaire qui permettra de déchiffrer le flux autistique de la mise en forme planétaire du réel. La narratologie médiatique donne pourtant, il est vrai, des gages à ce procès. Par sa volonté expansionniste d'appréhension simultanée des conditions de production, de l'objet médiatique produit et de sa circulation sociale, calquée sur la triple mimèsis ricœurienne, elle s'oppose en effet aux études classiques par une ambition de maîtrise des champs mais aussi de la synchronie médiatiques. Se joint à ce premier trait totalitaire les conséquence et finalité de la filiation ricœurienne : l'espoir de saisir la sédimentation

¹ Sans entrer en polémique, on pourra, pour se convaincre du champ laissé ouvert par la multiplicité définitionnelle du récit, lire le très rapide mais pertinent survol que propose G.-D. FARCY à l'entrée "Récit" de son *Lexique de la critique*, Paris, P.U.F., 1991, p. 80.

² A ce propos, voir entre autres J. MOESCHLER, A. REBOUL, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éd. du Seuil, 1994, p. 426 et suiv. ; O. DUCROT, J.-M. SCHAEFFER, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éd. du Seuil, 1995 (1972), p. 198 et suiv.

³ Pour une défense de ce point de vue, particulièrement radicale et féconde en polémiques, on se référera à P. BOURDIEU, *Sur la télévision*, Paris, Libre-Raisons d'agir, 1996.

d'identités narratives de communautés nationales, régionales, locales au travers de la circulation, de la consommation et de l'appropriation des récits médiatiques. Faut-il le dire ? L'appropriation du réel et son inéluctable mise en forme que constitue ce type d'analyse pourraient également voir une doxa narratologique se substituer au foisonnement du réel.

C'est pourtant à l'opposé de cette réduction, qu'en tant qu'analyste des pratiques journalistiques, nous voudrions défendre le point de vue du pêcheur, celui qui ne se laisse dicter ses choix de gaules et d'hameçons qu'au regard de la prise qu'il veut faire, goujon ou brochet, au plus fort des flots tumultueux comme dans les plages d'eau dormante. C'est en ce sens que le récit médiatique nous semble constituer un cadre neuf, puisant ses racines dans un souci herméneutique, proposant une logique interprétative sachant faire la part de la structure tout comme il se doit d'afficher ses contraintes, ses limites et ses richesses relatives à toute lecture, à la fois personnelle et plurielle¹. Basée sur la contingence d'observations nécessairement partiales, la portée de telles études ne peut se fonder que dans une démarche compréhensive, situationnelle, empirique, confrontative et cumulative. C'est dire aussi que dans une telle perspective, l'analyste est ontologiquement contraint d'opérer une sorte de coupe dans le réel, une réduction méthodologique dans les amplitudes du récit. Cette réduction place nécessairement l'analyse des pratiques journalistiques en perspective de la boucle mimétique et suppose le recours nécessaire aux autres approches narratologiques, qu'elles touchent à la réception ou qu'elles concernent le récit textuel.

Nous proposerons donc un simple et modeste essai de typologie des amplitudes du récit dont il nous semble impossible de faire l'économie, sous peine d'un dialogue de sourds entre narratologues "puristes" et narratologues "pragmatiques". Le lecteur gardera à l'esprit que cet essai de typologie se situe dans l'optique d'une narratologie médiatique avec, pour horizon particulier mais non exclusif, la saisie et l'analyse des pratiques journalistiques.

Le récit comme objet

¹ Pour saisir le sens de cette pluralité de la lecture du récit médiatique, on se rapportera, notamment, à son fondement classique : R. BARTHES, *S/Z*, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points, 1970.

Dans une première acception, on peut considérer le récit journalistique en tant que récit produit et proposé par les médias. En parlant de “récit journalistique”, nous opérons une première réduction propre à notre propos. Il va de soi qu’on peut appliquer, *mutatis mutandis*, la même distinction d’amplitudes au récit médiatique. On distinguera dès lors plusieurs niveaux ou portées de ce “récit comme objet”.

Le *macro-récit journalistique* serait une sorte de récit ambiant, à l’œuvre, en circulation dans la société. Il porterait sur une thématique ou sur un événement et se constituerait par la sédimentation des productions journalistiques disponibles. Une telle conception du récit privilégie clairement une base textuelle dont nous pensons qu’elle est le pivot nécessaire de toute approche narratologique. Mais elle entraîne également une représentation abstraite d’un producteur et d’un lecteur globaux de ce texte médiatique. La prétention exhaustive définissant ce macro-récit découle de l’inscription d’une analyse des médias dans un cadre d’effectuation sociale. L’ambition de comprendre en quoi le récit journalistique est à l’œuvre dans la société détermine le sens mais aussi les limites de toute démarche herméneutique de cet ordre. C’est bien l’opacité du macro-récit journalistique qui constitue l’intérêt et la nécessité de l’interrogation. Mais penser, ou laisser penser, qu’un tel récit est accessible ne peut que construire une représentation mythique, voire idéologique, du récit journalistique. Néanmoins, il ne nous paraît pas pour autant définitivement aporétique. Un certain nombre de précautions et de réductions méthodologiques peuvent, comme nous le verrons dans les lignes qui suivent, permettre une approche de ce macro-récit .

Le macro-récit journalistique procède d’une conception philosophique, celle d’une information circulant au sein de communautés tout en les modelant par des identités narratives successives. Sur un plan plus pragmatique, la réduction méthodologique que nous venons d’évoquer nous semble être la pierre de touche permettant de distinguer le macro-récit journalistique de ce que nous appellerons *le récit journalistique défini*. Cette réduction a pour horizon l’analyse de récits plus modestes “valant pour” au sens synecdotique. Le récit appréhendé devient alors exemplaire par le seul fait de son appartenance à un ensemble plus vaste ou par la présence particulière, en son sein, d’une caractéristique que l’on estime présente dans l’ensemble du macro-récit. Pour concrétiser notre propos, il nous semble que la réduction peut se situer à divers niveaux. Elle peut ainsi afficher sa

limitation motivée à un corpus restreint ou à un seul média. Elle peut laisser en suspens, dans un rapport de présence-absence, la production et la réception. Elle peut aussi s'appuyer sur un programme de recherche plus ambitieux quant à la saisie d'une boucle mimétique, mais restreint quant à l'échelle géographique et temporelle de son application. On peut imaginer toutes les combinaisons possibles de réduction méthodologique dont on retiendra ici la permission mais aussi la responsabilité synecdotique, c'est-à-dire l'obligation que se donne le chercheur de la prise en compte, de la mise en perspective et de l'affichage du rapport dialectique du récit défini, qu'il étudie, à la dynamique mimétique englobante.

Dans ce cadre de restriction méthodologique, le récit journalistique défini se caractérise par l'ambition "d'atteindre" un récit journalistique dans la complétude de la boucle mimétique. A la limite du cadre philosophique dans lequel nous appréhendons la notion de récit, *le micro-récit journalistique* s'emparera d'une unité beaucoup plus restreinte encore.

Il peut, selon nous, recouvrir deux acceptions. La première s'inscrit directement dans le récit journalistique défini en dessinant une unité narrative indépendante, incluse dans un récit plus large. C'est pourquoi nous désignerons ce type de micro-récit journalistique par son appellation narratologique classique de *récit enchâssé*.

La seconde acception est celle qui nous amène aux confins de notre cadre philosophique. Elle concerne l'isolement d'unités constitutives de récits journalistiques définis, analysés de manière totalement autonome. Nous rangerons sous le vocable de *récit minimal* les unités narratologiques correspondant à la définition narratologique traditionnelle. Bien que connexe, ce domaine d'investigation demeure pertinent, dans son indépendance, pour constituer une approche d'un récit journalistique relevant d'un cadre plus large. C'est dans cette amplitude que nous envisageons les apports linguistiques.

Le récit et la méthode

D'un point de vue méthodologique, il y a également lieu de distinguer divers apports, ou entrecroisements, de la notion de récit. Bien entendu, nous ne proposons pas ici une typologie exhaustive des méthodologies d'analyse du récit médiatique ou journalistique. Ainsi, la socio-économie des médias, la sociologie de l'information, l'ethno-

logie, les technologies médiatiques offrent-elles des apports et des éclairages indispensables. Mais notre propos se centre ici sur le seul récit journalistique et ses diverses acceptions.

Parmi les réductions méthodologiques, le récit journalistique, s'articulant autour du pivot textuel, que nous avons relevé, s'inscrit dans une tradition narratologique classique et déjà bien définie. S'agissant du récit médiatique, l'enjeu de ce déplacement, de ce croisement de disciplines littéraires avec le champ social, se situe dans la prise en compte systématique du rapport au réel ; ce qui, outre des problèmes méthodologiques, renvoie au cadre philosophique que nous avons défini. Nous proposons, pour désigner cette amplitude du récit médiatique, la notion d'*analyse textuelle du récit*. Nous pouvons y distinguer la plupart des méthodes utilisées actuellement en matière de narratologie médiatique : analyses de contenu, analyses linguistiques corrélatives au contenu, analyses stylistiques corrélatives au contenu...

Complétant et donnant sens à ce récit textuel, *le récit de vie ou de pratique* partage avec le champ journalistique un certain nombre de parentés historiques et méthodologiques. Nous nous limiterons ici à noter qu'en collectant les récits que font, par exemple, les journalistes de leurs pratiques et en les analysant selon une méthodologie propre, l'analyste du récit journalistique se place à un niveau second. Dans sa quête de compréhension du récit journalistique défini, il explore un récit sur le récit. C'est là, nous semble-t-il, que se dessine une voie intéressante de compréhension et de création d'un savoir sur et avec les journalistes.

Encore faut-il distinguer, au sein de cette famille méthodologique, les analyses portant sur *les récits générés par la réception des récits journalistiques* de celles portant sur *les récits des acteurs de la production journalistique*. Il va de soi que les pratiques évoquées ici se situent à des niveaux divers. Dans le premier cas, il s'agit de récits de pratique de réception et d'appropriation des récits journalistiques. Dans le second, on retrouve l'acception classique du "récit de pratique professionnelle".

Récit et forme d'expression scientifique

Quelle que soit l'amplitude du récit appréhendé par l'analyste, la communication du travail, l'ordonnancement et la présentation de ses

résultats peuvent recourir de manière plus ou moins claire à la forme narrative. Ceci est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit de rendre compte d'une analyse recourant à des récits de pratiques ou à des plongées ethnologiques. D'un point de vue épistémologique, le récit se situe alors à un niveau différent. C'est pourquoi, dans ce cas, nous proposerions de parler de *méta-récit*, au sens d'un récit sur le récit journalistique.

Le récit comme reflet

Enfin, nous référant encore une fois au cadre du macro-récit journalistique, la boucle mimétique oblige l'analyste à donner à sa démarche une ampleur de transformation et de recouplement inscrite dans la longue durée. Si tant est qu'il est possible de valider une telle inscription sociale, ceci ne pourrait se faire qu'en tenant compte des reflets que se donnent mutuellement l'analyste et l'analysé, mais aussi les narrateurs et les narrataires. Ainsi, si le récit est effectivement porteur d'accroissement du réel, au sens ricœurien, la dimension de transformation que l'analyste opère au sein de la réalité journalistique, mais aussi d'une réalité sociale plus large, devrait être observable. De même, la réalité de l'analyse devrait être transformée par les récits journalistiques et sociaux rendant compte de l'observation médiatique. Pour désigner ce processus précis de l'action du récit à l'œuvre dans la société et de ses effets, nous proposerons de parler d'*inscription sociale de l'analyse de récit*. Il va sans dire que cette inscription sociale est également à l'œuvre au plan de la réception, au sens où les récits que celle-ci génère participent à l'*augmentation* de réel des journalistes et des analystes. Parler d'*inscription sociale de l'analyse de récit* n'implique donc pas que la participation de l'analyste à la constitution d'identités narratives, socialement partagées, soit première au regard de ce qu'on pourrait appeler une co-construction mimétique faisant place à la production, la réception et l'effectuation sociale.

Les gains du récit

Pour illustrer ce propos épistémologique et méthodologique, nous évoquerons une analyse longue que nous avons pu mener au

cœur d'une rédaction de presse écrite quotidienne¹. Il ne s'agit pas de proposer un résumé de cette recherche, mais bien de montrer en quoi le récit constitue un gain pour l'analyse des pratiques journalistiques. Notre intention n'est pas non plus –les propos qui précèdent devraient le préciser– d'étendre abusivement la notion de récit à toute circulation d'information. On peut sans doute résumer l'objet de l'analyse des pratiques journalistiques au travers de la lunette narratologique en indiquant que ce qui importe à l'analyste est de saisir la dialectique de la constitution et de la sédimentation d'identités narratives, communautaires et professionnelles, au travers des pratiques et des formes narratives.

C'est dire qu'au regard des amplitudes du récit que nous avons exposées, les quelques traits que nous proposerons se situent dans une réduction importante face au macro-récit journalistique. Ils sont le fruit d'une double réduction. D'une part, dans le cadre de cette étude, nous avons opéré une réduction méthodologique faisant une large part aux approches ethnologiques et à l'analyse des récits de pratique, tout en mettant ces dimensions en tension avec l'analyse narratologique textuelle de la production rédactionnelle. D'autre part, cette démarche nécessite une réduction d'objet. Elle a donc consisté en l'accumulation et la confrontation d'analyses de micro-récits journalistiques visant une approche définie du récit, celle de la circulation des récits au sein des pratiques d'une rédaction durant plusieurs années. Il y a donc eu identification et sélection de récits définis.

Concrètement, cette étude a consisté en une plongée ethnologique, constituée de trois périodes étalées sur trois années, au sein d'une rédaction de presse écrite quotidienne. L'enjeu était de compléter cette démarche classique par une approche narrative démultipliée. Par toutes les voies d'accès possibles, la chasse que constitue une telle recherche équivaudrait idéalement à une saisie de la dynamique narrative à l'œuvre tant dans la production que dans le récit produit, sa réception, son appropriation et, surtout, la manière dont ces instances interagissent.

L'idée qui préside à une telle tentative n'est pas de tenter de mettre sur pied une méthodologie reproduisant l'insaisissabilité, l'aporie du réel en train de se faire. Mais c'est bien de réduire ses

¹ B. GREVISSE, *Le temps des journalistes. Éléments pour une lecture ethnonarratologique du récit d'information médiatique*, Louvain-la-Neuve, CIACO, coll. de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, 1997.

ambitions à ce qui fait l'essence du récit médiatique et l'affranchit à la fois de ses définitions textuelles respectables, nécessaires, mais tellement réductrices lorsqu'il s'agit d'affronter le terrain des pratiques. Autrement dit, ce que nous avons tenté de saisir n'est pas un tout narratif occultant, mais bien la trace de ce que Ricoeur appelle "l'augmentation narrative", ou ce qu'il appelle encore la "capacité d'invention" qu'il distingue dans la compétence de la compréhension. Vulgairement dit, il s'agit de tenter de répondre à cette question : "Que se passe-t-il lorsqu'une dynamique de mise en forme narrative traverse un terrain donné ?". Notre point de vue particulier est que la notion de récit médiatique apporte quelque chose à la compréhension des pratiques journalistiques. Mais on pourrait bien entendu poser le même raisonnement en d'autres points de la boucle mimétique. Nous tenterons simplement de dire en quoi la mise en tension heuristique et méthodologique d'une démarche d'observation participante et d'une cueillette-analyse de récits de pratique peut apporter quelque chose à l'analyse du journalisme.

Un avantage théorique

Tout d'abord, il nous semble qu'il y a là un véritable gain théorique. Au regard des grands classiques de l'analyse des pratiques et des identités journalistiques que constitue la tradition du gatekeeper et du gatekeeping et, notamment au regard des travaux d'une de ses héritières, Gaye Tuchman¹, qui a proposé un travail assez abouti sur la temporalité de la pratique journalistique, la perspective narratologique permet d'extraire le journaliste et sa pratique d'une temporalité figée dans le présent. Nous pensons qu'il y a une sorte de connivence entre les représentations qu'ont les journalistes de leur propre métier et le regard qu'un certain nombre d'études ont pu proposer sur ces pratiques professionnelles. Nous ne pouvons ici nous référer à cette tradition de recherche que de manière quelque peu grossière. Mais on peut modestement remarquer combien elle fige la pratique et les identités journalistiques sur un seul présent, qui dans le meilleur des cas se projette en tension vers le futur. Nous rejoignons ici une des crises du journalisme si fréquemment évoquée, celle qu'il est convenu

¹ G. TUCHMAN, *Making News : A Study in the Construction of Reality*, New York, Free Press, 1978.

de ranger sous la paradigme “CNN” : les débordements du temps continu, l’accélération technologique, les craintes de perte d’espaces et de temps permettant à ces identités narratives, que nous avons évoquées, de se constituer. Lorsque l’analyse de la sélection des nouvelles par le journaliste est proposée sous le mode de la répétition de routines, comme le propose sous une forme extrême Barbara Philips¹ qui fait aux pratiques journalistiques le procès de la “nouveau sans changement”, ou même lorsque Gaye Tuchman reprend à Schutz les “typifications”, elles semblent appréhender le journaliste comme une sorte “d’idiot culturel”. En ce sens, l’utilisation du terme “typification” n’est pas dénuée d’impact temporel ; ce qui nous renvoie au cadre ricœurien que nous avons revendiqué. Gaye Tuchman se réfère à Schutz² qui dit des catégories journalistiques qu’elles sont l’exemple même de la “typification”, c’est-à-dire non pas de catégories relevant des caractéristiques³ objectives traditionnelles, mais de classifications dont les éléments discriminants sont avant tout ancrés dans l’expérience quotidienne et la nécessité de résoudre les problèmes qu’on y rencontre.

Dans le même texte, Schutz définit d’ailleurs ce qu’il appelle une “social action as project”, une action se portant en tension vers le futur. L’action, ancrée dans le présent et les expériences passées, se projette dans le futur pour accomplir des actes qui devront advenir. Gaye Tuchman montre d’ailleurs à quel point des organisations spatiales de rédactions sont liées à cette tension vers le futur. Ainsi, la réunion de rédaction joue-t-elle un rôle de structuration temporelle du travail journalistique : rendez-vous à heure fixe, planification de la journée ou du reste de la journée lorsqu’il s’agit de la réunion de l’après-midi. Ce lieu de rencontre, le déplacement physique qu’il implique jouent, fait remarquer Tuchman, le même rôle que les moments de culte marquant une interruption dans les sociétés rurales

¹ B. E. PHILLIPS, “What is News ? Novelty Without Change”, in *Journal of Communication*, vol. 26, n°4, 1976.

² A. SCHUTZ, *Collected Papers, Volume I : The Problem of Social Reality*, The Hague, M. Nijhoff, 1962.

³ On peut, à ce propos, rappeler les qualités constitutives de la catégorie telle que Laurence Bardin les synthétise : l’exclusion mutuelle, l’homogénéité, la pertinence, l’objectivité et la fidélité, la productivité. Voir L. BARDIN, *L’analyse de contenu*, Paris, P.U.F., coll. Le Psychologue, 1977, p. 118 et suiv.

et nécessitant qu'on se rende à l'église¹ ou à la synagogue², tout comme pour les sociétés non religieuses, se rendre au marché³ joue un rôle de marqueur, d'organisateur par l'intrication du temps et de l'espace.

Il nous semble pertinent d'expliquer, comme le fait Tuchman au travers de ces *typifications* de l'*event-as-news*, la tension qui anime le choix et le traitement des événements entre la nécessité de "remplir" un quotidien, une page... et le constat de la surabondance d'événements pouvant prétendre au statut de nouvelle, d'information. De fait, cette analyse démontre la tendance des médias à rendre compte, à relayer parfois, des informations répondant aux seuls critères que la pratique journalistique s'est elle-même donnés ; ce que les professionnels des relations avec la presse ont parfaitement intégré. Mais on peut s'interroger sur la dimension mécanique qu'une telle approche induit. L'appréhension d'une posture journalistique basée principalement sur la tension vers le futur n'est-elle pas le reflet d'une conception univoque de la pratique journalistique et, pour tout dire, de la profession journalistique, de ses représentations les plus largement partagées et de son histoire ? Ne peut-on en effet se demander si cet état ne correspondrait pas à une étape de l'évolution du journalisme, celle que marqua l'industrialisation de la presse et l'accélération technologique de la transmission des informations. La presse, telle qu'on la connaît aujourd'hui, n'aurait-elle pas intégré ces modes de fonctionnement à ce point qu'elle se trouve confrontée à un stade ultérieur du développement de la production et de la consommation des informations ? Accélération de la récolte et de la transmission de l'information, surabondance des sources proposées et de la production médiatique, accélération de l'histoire et précipitation d'événements perçus comme capitaux pour l'histoire de l'humanité, confrontations concurrentielles intermédiatiques et multimédiatiques, prise en compte de plus en plus présente du feed-back des consommateurs d'informations... Tous ces facteurs dessinent un cadre nouveau dans lequel le journaliste nous semble de plus en plus absorbé par le présent et de plus en plus en recherche d'autres temps, notamment

¹ E. ZERUBAVEL, *The French Revolutionary Calendar : A case Study in the Sociology of Time*, Eastern Sociological Society, New-York City, mars 1977.

² S. HEILMAN, *Synagogue Life*, Chicago, University of Chicago Press, 1976.

³ P. A. SOROKIN, R. K. MERTON, "Social Time : A methodological and Functional Analysis", in *American Journal of Sociology*, 42 (5), p. 615 à 629.

spécifiques à la presse écrite. Il serait, selon nous, en période de mutation de ce cadre temporel d'appréhension du flux informationnel.

Une avancée pratique

En de nombreux lieux, le journaliste montre une capacité de réflexion importante sur ses propres pratiques¹ en des temps démultipliés. Ainsi, l'usage des figures et des stéréotypes de l'histoire du journalisme apparaît-il comme essentiel dans la constitution d'une identité professionnelle² et dans son blocage caractéristique. Autant le journaliste se montre critique vis-à-vis de ses propres pratiques, autant il nous semble éprouver une difficulté, assez compréhensible, à adapter sa fonction sociale actuelle tant il fige son identité professionnelle collective dans des représentations stéréotypées.

La modalisation, au sens où Goffman l'entend, c'est-à-dire le processus au cours duquel "un ensemble de conventions par lequel une activité donnée, déjà pourvue d'un sens par l'application d'un cadre primaire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour modèle mais que les participants considèrent comme sensiblement différente"³, nous semble constituer un autre gain important du recours au récit pour la compréhension des pratiques et des identités journalistiques.

Deux éléments peuvent faire aisément comprendre cette avancée. Nous les empruntons à l'étude déjà évoquée, que nous avons menée au sein d'une rédaction de presse écrite. Le premier de ces éléments porte sur le recouvrement des temps de la vie professionnelle et de ceux de la vie privée. Ainsi, le temps de la vie privée peut-il être valorisé au sein de récits de pratique lorsqu'il s'agit de décrire des débuts professionnels. Cette description se fait couramment sur le

¹ Nos travaux nous semblent, de ce point de vue, participer d'un courant d'analyse de la profession journalistique tentant de dépasser l'habituel et stérile reproche de la "faute aux médias". Parmi d'autres, on pourra consulter, en ce sens les travaux d'A. ACCARDO, *Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux, Le Mascaret, 1995.

² Parmi d'autres, on pourra se référer à la lecture que fait de ce phénomène et de son appréhension par les analystes D. RUELLAN, *Les «pro» du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll «Res Publica», 1997.

³ E. GOFFMAN, *Les cadres de l'expérience*, Paris Éd. de Minuit, coll. Le sens commun, 1991, p. 52.

mode d'une vocation quasi religieuse. A l'opposé, le sacrifice du temps privé apparaît comme une qualité professionnelle et s'accompagne d'une série de stéréotypes faisant du journaliste une sorte de romantique capable de sacrifier son équilibre familial bourgeois à sa vocation. Nous ne détaillerons pas ici cette analyse. Mais il importe de souligner combien une telle approche permet de comprendre le temps de travail des journalistes et sa valorisation de l'agitation. D'un point de vue de gestion des rédactions, ceci permet de repenser un temps de travail journalistique adapté aux évolutions de cette profession et de ses conditions de production.

Dans notre second exemple, on constate que le journaliste chargé de tâches de "desk", c'est-à-dire l'administration de la page, valorisera couramment les pratiques de terrain en recourant aux stéréotypes professionnels du journaliste en proie à la noble agitation du reporter. A l'opposé, le journaliste en charge de ce type de pratique active confiera volontiers son aspiration à une vie en rédaction plus sédentaire, synonyme de recul, de critique et de qualité professionnelle. Ces figures inversées montrent combien, malgré la revendication de procédures de traitement objectives de l'événement, malgré des représentations établies du média avec lequel le journaliste travaille, malgré le recours à des catégories de genres journalistiques, la pratique quotidienne renvoie d'abord à des temps vécus individuellement. Le journaliste pris dans une course sur le terrain aspire au recul ; et le journaliste dit "de desk" regrette son immobilité. Rien de très original à cela. "Ailleurs l'herbe est plus verte", c'est bien connu. Mais, ce qui nous paraît modestement novateur est de constater que c'est en recourant à des temps vécus personnellement que les journalistes réalisent l'unification de cette expérience de temps éclatés. Ainsi, le recours aux souvenirs mettant en scène une émotion personnelle ou la confrontation à une expérience inhabituelle sert-il souvent à expliquer des modes d'évaluation de l'événement.

Dans ces deux cas, les journalistes apparaissent très critiques vis-à-vis de leur profession. Mais, dans le même temps, ils opèrent une modalisation dans une espèce de conscience mise entre parenthèse du moment du discours sur la pratique, dont on sort quand on rentre dans cette même pratique. Sans doute la narratologie médiatique, dans sa réduction à l'analyse des pratiques journalistiques, dessine-t-elle là un cadre nouveau d'analyse et de critique ouvert aux professionnels eux-mêmes. En faisant participer les journalistes à l'analyse de leurs propres pratiques et du sens de celles-ci au sein de la société, il s'agit

de dépasser l'abondante production, trop souvent corporatiste ou auto-justificatrice, de professionnels parlant de leur métier. Le récit médiatique permet en ce sens de clarifier des identités professionnelles en confrontant les acteurs à leurs propres sédimentations historiques, sociales et individuelles.

Une ouverture éthique et déontologique

Dans le champ de la régulation des médias enfin, et ce n'est pas là le moindre enjeu, on peut également relever que l'analyse narrative peut contribuer à rompre l'isolement actuel des modes de réflexion de cette problématique. Nous avons dit en quoi elle peut aider théoriquement et méthodologiquement à dépasser certaines contradictions d'identité professionnelle. Mais elle permet aussi de penser différemment certaines responsabilités journalistiques. Il est impossible d'ignorer ce qu'Antoine Garapon¹ appelle "la pénalisation de la société", c'est-à-dire l'importance accrue du droit pénal au détriment de l'État. Parallèlement à cette évolution, la marge de liberté laissée aux médias a largement crû avec, pour conséquence, une exigence de responsabilité vis-à-vis de la société qui ne cesse d'apparaître avec force.

Hormis l'affirmation de l'écrasante responsabilité de la construction d'une identité narrative collective incombant au journaliste, on peut, à partir de la définition ricœurienne du récit, pointer des questions éthiques auxquelles la déontologie journalistique n'apporte encore que des embryons de balises. Une telle démonstration exige un recours large à la problématique de la régulation. Nous nous contenterons, dans le cadre de ce texte, de relever quelques traits définitionnels du récit qui nous semblent rendre possible une analyse des pratiques journalistiques sous cet angle.

L'essentiel de cette "responsabilité narratologique" concerne l'aspect presque totalitaire de la mise en intrigue, ce qui apparaît au travers de ce que dit Ricœur de la "concordance que souligne la définition du muthos (tragique d'Aristote) comme agencement des faits. Et cette concordance est caractérisée par trois traits : complé-

¹ A. GARAPON et D. SALAS, *La République pénalisée*, Paris, Hachette, coll. Questions de Société, 1996.

tude, totalité, étendue appropriée”¹. La narration est configuration d’une action une et complète. Il ne faudrait pas se méprendre pour autant et assigner aux seuls journalistes cette responsabilité narratologique. “C’est encore l’acte de lire qui accompagne le jeu de l’innovation et de la sédimentation des paradigmes qui schématisent la mise en intrigue. C’est dans l’acte de lire que le destinataire joue avec les contraintes narratives, effectue les écarts (...)”². De même, il convient de garder à l’esprit les indispensables nuances que notre propos appelle en matière de transposition du fictionnel au réel. Mais lorsque Ricœur discute la “totalité” de la mise en intrigue, il met en lumière la force attractive du récit autour de laquelle peut se nouer cette responsabilité narratologique médiatique et journalistique : “L’accent, dans l’analyse de cette idée de «tout», est donc mis sur l’absence de hasard et sur la conformité aux exigences de nécessité ou de probabilité qui règlent la succession. Or, si la succession peut ainsi être subordonnée à quelque connexion logique, c’est parce que les idées de commencement, de milieu et de fin ne sont pas prises de l’expérience : ce ne sont pas des traits de l’action effective, mais des effets de l’ordonnance du poème”³. Derrière cette force du récit se profilent les questions de la vérité et du vraisemblable, celle de la tentation de la fiction, celle de l’inertie des médias utilisés selon des routines établies, ou encore et surtout celle de la terrible capacité d’absorption du réel et des responsabilités qui en découlent dans une présentification perpétuelle du récit médiatique...

Nous l’avons dit au commencement de cet article, bien qu’il soit répandu dans la pratique journalistique, le recours au récit n’est pas unanimement et exclusivement célébré. L’évocation des traits totalitaires du récit appelle une étude approfondie. Mais la dialectique qui anime la structure mimétique nous semble être une des voies possibles de compréhension et de redéfinition des rapports éthiques de la communication, en particulier journalistique. Elle rejoint, en cela, les travaux actuels qui visent à rééquilibrer par des voies politiques, juridiques et déontologiques les relations entre le public et les professionnels de l’information.

¹ P. RICŒUR, *op.cit.*, 1983, p. 66.

² *Ibid.*, p. 117.

³ *Ibid.*, p. 66-67.